

SAN-MARINO

L'idée du patrimoine mondial commun

Allocution à l'assemblée de l'UNESCO à Paris, le 5 novembre 2015

Aujourd'hui, plus que jamais, les yeux du monde entier sont tournés vers les activités de l'UNESCO.

La situation grave d'instabilité politique que de vastes régions du monde dévastées par la guerre traversent, permet à des groupes terroristes, mais aussi à des simples vautours, de piller et détruire sans encombre les témoignages des anciennes civilisations.

Des populations entières sont mises à rude épreuve: leurs droits fondamentaux violés, elles se voient obligées d'abandonner leurs terres, en entraînant un exode massif, le pire que l'histoire ait connu.

Notre tâche, avant toute autre, est de donner un abri à ces personnes, en leur permettant de se déplacer sans mettre en danger leur vie et en les accueillant dans nos pays.

Les conflits qui ont surgi, notamment en Méditerranée, ont exercé des pressions considérables sur la dignité de nombreux hommes et femmes et la communauté internationale doit intervenir pour rétablir dès que possible des conditions de paix et de développement, tout en protégeant la culture matérielle et immatérielle des peuples qui risquent de perdre leur identité.

Pour cette raison, les attentes à l'égard de l'Unesco et du rôle qu'elle doit jouer dans les zones de conflit ne sont pas seulement axées sur la protection du patrimoine artistique et monumental, mais elles dépassent les biens matériels pour aller jusqu'à la protection de l'identité des peuples frappés par des conditions inhumaines.

En ce moment délicat pour l'avenir du monde, Saint-Marin souligne l'importance d'adopter des politiques qui protègent et améliorent l'ensemble du patrimoine culturel des nations, y compris leur histoire, leurs valeurs, leurs mœurs, et de choisir une voie privilégiée pour créer des sentiments communs parmi les peuples.

Lorsque la connaissance mutuelle et la contamination culturelle qui en découle seront une voix commune dans le dialogue, alors nous pourrons dire que nous avons pleinement joué notre rôle.

Saint-Marin, bien évidemment, soutient les mesures que l'Unesco envisage d'adopter pour la sauvegarde du patrimoine archéologique dans le Moyen-Orient et juge très intéressant le projet, proposé par certains Pays, de création d'une force de police internationale spécialisée pour la protection du patrimoine, visant à sauvegarder non seulement les sites mais aussi les objets et les produits manufacturés et à lutter contre le trafic d'antiquités.

Cependant, il est tout aussi important que l'UNESCO promeuve des politiques de valorisation culturelle, à partir des zones les plus frappées.

En effet, seulement si on crée une nouvelle culture créative à partir des racines d'un objet on arrive à saisir sa véritable signification et à le transformer en substance active et donc impérissable.

Il ne peut y avoir aucune séparation entre l'investissement pour la conservation du patrimoine et l'investissement pour sa valorisation, car seule la connaissance de la pensée créatrice qui a produit l'objet peut le sauver de l'oubli, élément tout aussi épuisant que la négligence et aussi dévastateur que le pillage.

Et encore; la valorisation des identités culturelles promeut le dialogue interculturel et favorise la compréhension mutuelle, en jetant les bases pour la paix et la stabilité politique.

Cette vision dynamique nous permet de promouvoir l'idée d'un patrimoine mondial commun et un nouveau paradigme de développement humain durable au fil du temps, marqué par l'inclusion, le partage et la diversité.

Ministre de l'éducation et de la Culture de la République de Saint-Marin